



Rue des Terreaux 1 - CP 1673 - 2001 Neuchâtel - www.asloca.ch
Tél. 032 724 54 24 - Fax 032 724 37 26 - aslocane@bluewin.ch
CCP 20-4369-4 - IBAN CH29 0900 0000 2000 4369 4 - CHE-106189876TVA

ASLOCA
NEUCHATELOISE

INVITATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU

Mercredi 20 mars 2019, à 19h00

A L'HOTEL DES ASSOCIATIONS LES ROCHETTES

Rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel, Salle verte (Espace des Solidarités)

- Ordre du jour :**
1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2018
 2. Rapports
 - a) du Président
 - b) de la caissière
 - c) de l'agent fiduciaire (vérification des comptes)
 3. Discussion et adoption des rapports
 4. Elections
 - a) du (de la) Président(e)
 - b) du Comité
 - c) de l'agent fiduciaire
 5. Divers

**La partie statutaire sera suivie d'un exposé de
Monsieur Baptiste Hurni,
député au Grand conseil, membre du comité de l'ASLOCA neuchâteloise
et de l'ASLOCA suisse, sur le thème :
« L'aide au logement dans le canton de Neuchâtel en 2019 :
petit tour d'horizon ».**

Les membres qui souhaitent prendre connaissance des comptes avant la séance peuvent s'adresser à nos bureaux au 032 724 54 24, dès le mois de février.

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2018 sera à disposition sur place, ainsi que les comptes arrêtés au 31 décembre 2018.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pour le Comité :
Jonathan Gretillat, Président

Annexe : cotisation 2019, inchangée (CHF 54.00)